

Fonctions principales

Les aides-infirmiers, les aides-soignants et les préposés aux bénéficiaires exercent une partie ou l'ensemble des fonctions suivantes :

- répondre aux appels, fournir et vider les bassins, laver et habiller les patients et faire leur toilette, servir les plateaux de nourriture et nourrir les patients ou les aider à se nourrir ainsi qu'à choisir leur menu, lever, retourner ou masser les patients, raser les patients avant les opérations, superviser les séries d'exercices effectués par les patients, organiser et proposer des loisirs aux patients, accompagner les patients au cours de sorties pour divertissement et s'acquitter d'autres tâches auprès des patients;
- conduire, en fauteuil roulant ou en civière, les patients qui doivent subir un traitement ou une intervention chirurgicale;
- livrer les messages, les rapports, les réquisitions et les prélèvements d'un service à un autre;
- faire les lits et veiller à ce que la chambre des patients soit propre;
- effectuer, au besoin, des travaux d'entretien, tels qu'aider à installer et à entretenir le matériel de traction, laver ou stériliser le matériel, entretenir ou réparer le matériel, monter, mettre en place et utiliser d'autre matériel employé.
- tenir à jour l'inventaire des fournitures;
- **ceci ne s'applique pas à tous les pabs.** mesurer la tension artérielle des patients, prendre la température et le pouls, rendre compte des liquides absorbés et rejetés; observer l'état des patients ou le contrôler et noter dans le dossier du patient les soins administrés; prélever des spécimens tels que l'urine, les fèces ou les expectorations, administrer des suppositoires, effectuer des irrigations du côlon et des lavements, et effectuer d'autres tâches suivant les instructions du personnel infirmier et hospitalier;

Conditions d'accès à la profession

- Quelques années d'études secondaires et une formation en cours d'emploi ou
- un programme d'études d'aide-infirmier ou d'aide-soignant en milieu collégial ou en établissement privé, ou un programme collégial de préposé aux soins infirmiers, ainsi qu'une formation pratique supervisée sont exigés.
- Certains établissements de soins peuvent aussi exiger des cours spécialisés, par exemple en réanimation cardiorespiratoire, en premiers soins et en manipulation des aliments ou en techniques de stérilisation.



Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Human Resources and
Skills Development Canada

Sources:

<http://www23.hrdc-drhc.gc.ca/2001/f/groups/3413.shtml>